



Envoyé en préfecture le 03/03/2022

Reçu en préfecture le 03/03/2022

Affiché le

SLO 17

ID : 033-213300700-20220301-202210-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1er MARS 2022**

L'an deux mille vingt et un, le Premier mars, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 février 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Audrey JOLLY, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Didier PHOENIX

Secrétaire de séance : Colette DUPIN

DELIB_2022/10_Fonction Publique

Suppression des postes

M le maire

INFORME l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de réorganisation des services, la décision conformément à l'article 97 de la loi du 26 janvier 1984 est soumise à l'avis préalable du Comité technique.

Compte tenu du départ, de la mutation ou encore d'un reclassement sur des postes plus appropriés de certains agents de la collectivité il convient de supprimer les postes vacants suivants :

- Un emploi d'Adjoint technique à temps complet (2018/21 N°2)
- Un emploi d'Adjoints techniques principales de 2^{ème} classe à temps complet (2017/74 N°5)
- Un emploi d'Adjoints techniques principales de 2^{ème} classe à temps non complet (2021/13 N°1)
- Un emploi d'Adjoint administratif à temps non complet (2019/74 N°6)

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 03/03/2022
Reçu en préfecture le 03/03/2022
Affiché le **SLO** 18
ID : 033-213300700-20220301-202210-DE

- Deux emplois d'Agents techniques des établissements d'enseignements à temps non complet (2018/39 N°3 et 2018/40 N°3)

VU l'avis du Comité technique réuni le 15 février 2022,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1 - De **SUPPRIMER** des emplois décrits précédemment
- 2 - De **MODIFIER** ainsi le tableau des emplois
- 3 - D'**INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66